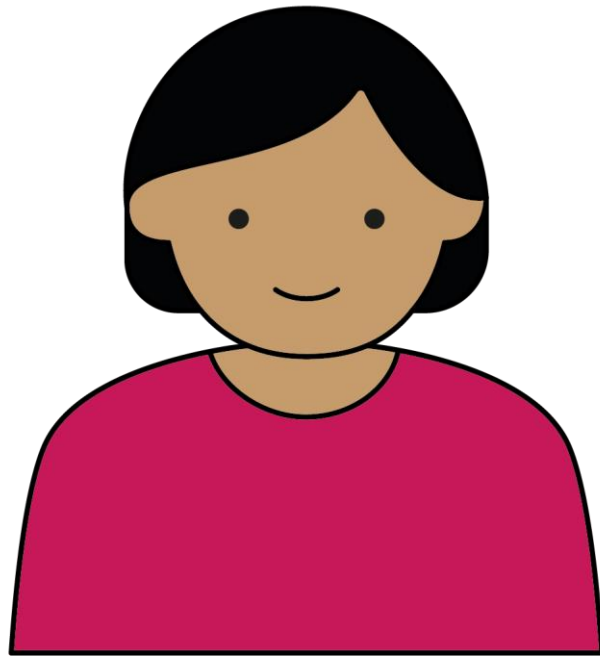


**Mineurs
version illustrée**

Janvier 2023

Notice d'information pour les examens de génétique constitutionnelle

Table des matières



1. Qu'est-ce que c'est, un gène ?

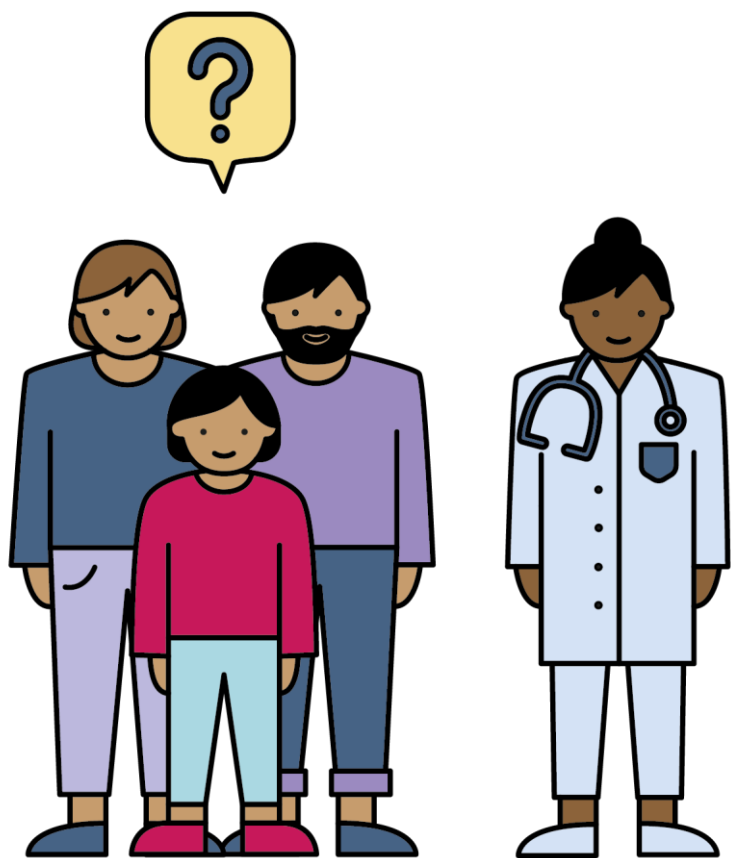
2. D'où viennent mes gènes ?

3. Qu'est-ce que c'est, un test génétique ?

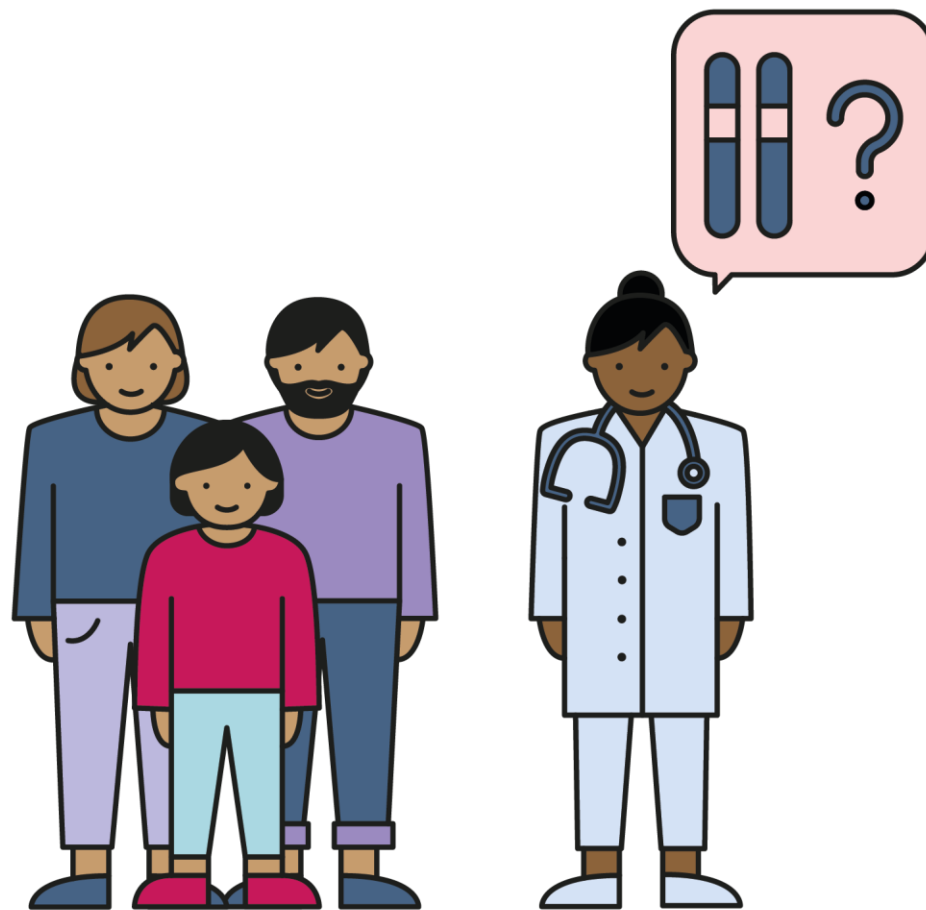
4. Est-ce que je suis obligé de faire le test ?

+ Autres recherches

Tu vas chez le docteur avec tes parents pour chercher à comprendre tes difficultés.

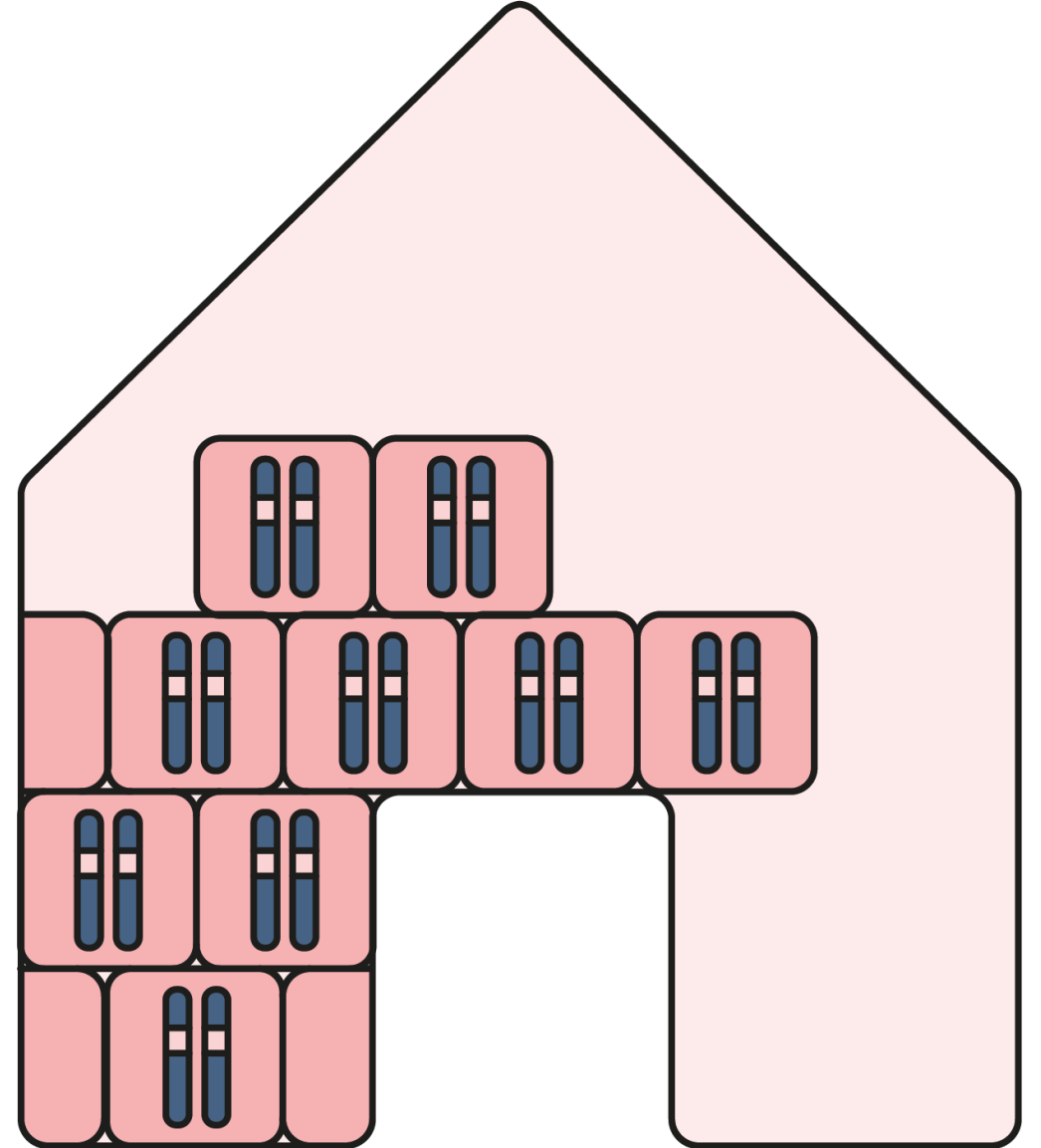


Il te propose de faire un test génétique.

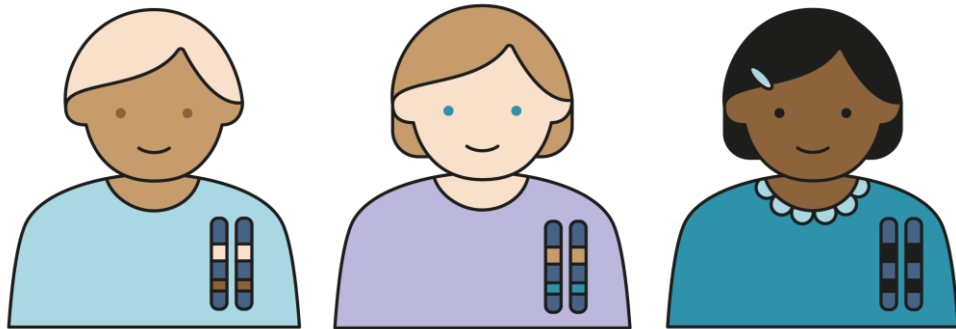


1. Qu'est-ce que c'est, un gène ?

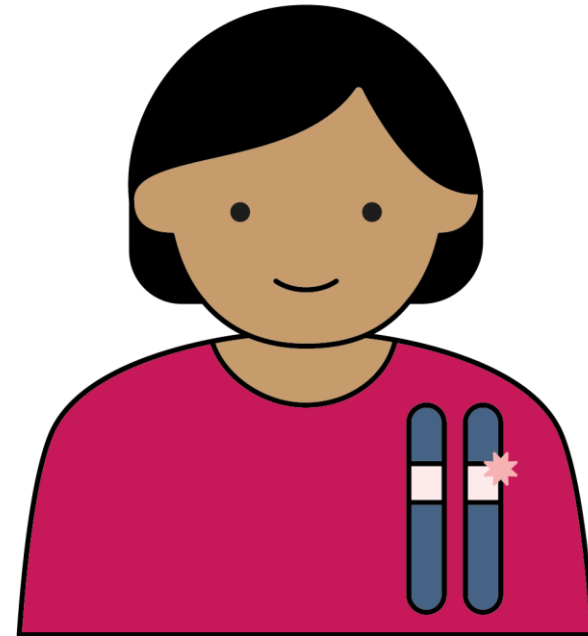
Tes gènes permettent de construire ton corps, comme des briques vont construire une maison.



Les gènes vont dire de quelle couleur sont tes yeux, tes cheveux, ta peau, et plein d'autres choses !



Tes gènes sont différents de ceux de tes camarades. C'est pourquoi tout le monde n'a pas la même couleur de cheveux.



Parfois, des différences dans les gènes peuvent donner des difficultés. Ce sont des différences qui sont rares, peu de personnes ont les mêmes difficultés.

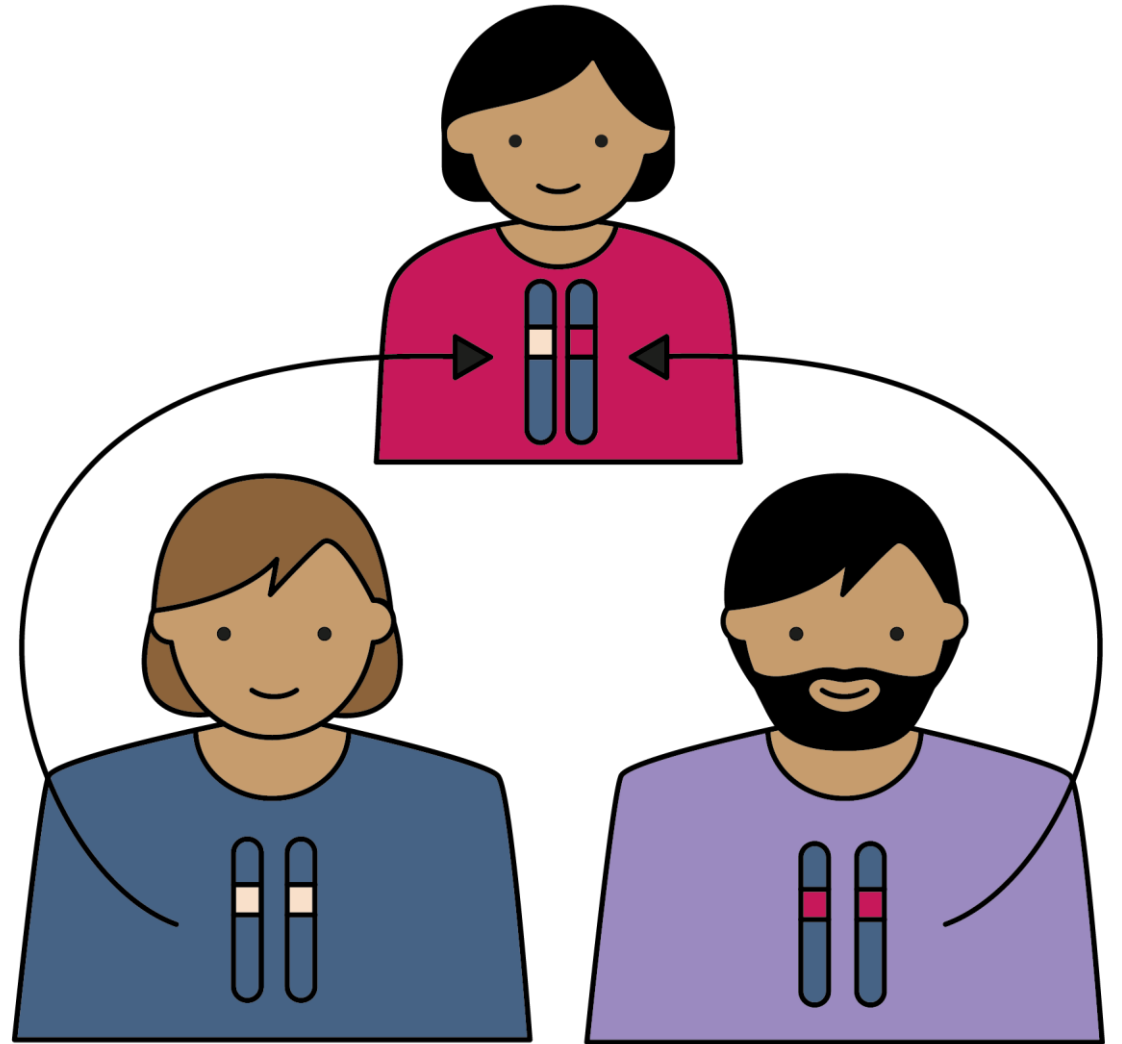
2. D'où viennent mes gènes ?

Chacun de tes gènes est fait de 2 parties :

- 1 partie qui vient de papa,
- 1 partie qui vient de maman.

C'est pourquoi tu leur ressembles.

Si on voit une différence dans un de tes gènes, on la trouvera peut-être chez tes parents, tes cousins, tes frères et sœurs...



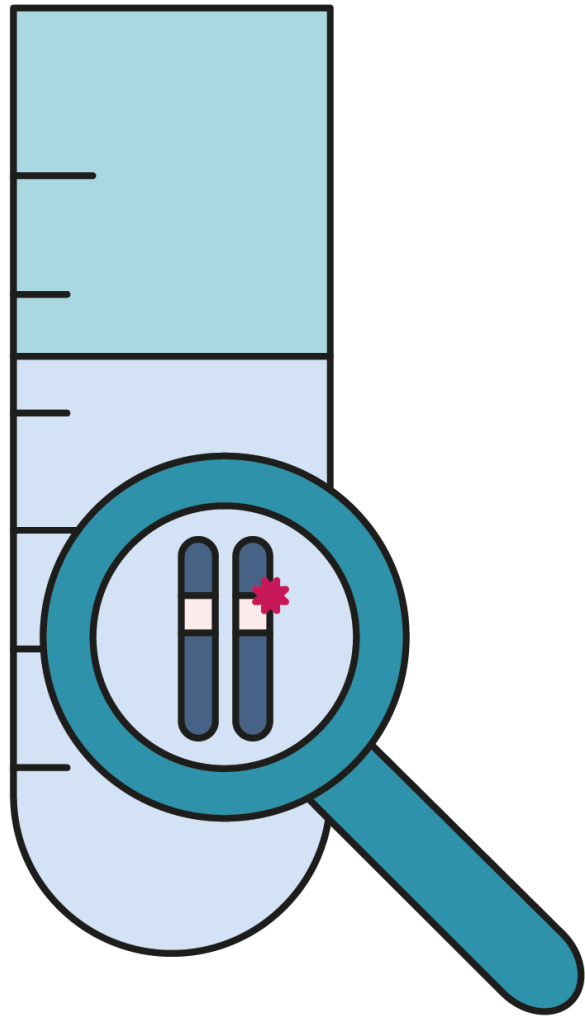
3. Qu'est-ce que c'est, un test génétique ?



Le test génétique commence avec une pique, pour prendre un peu de ton sang.



Ton docteur t'expliquera comment.



Avec ton sang, il sera possible de regarder tes gènes pour savoir comment tu as été construit.

Le test génétique cherche à savoir si tu as une différence et si elle peut expliquer tes difficultés.

Peut-être qu'on ne pourra pas trouver pourquoi tu as ces difficultés.





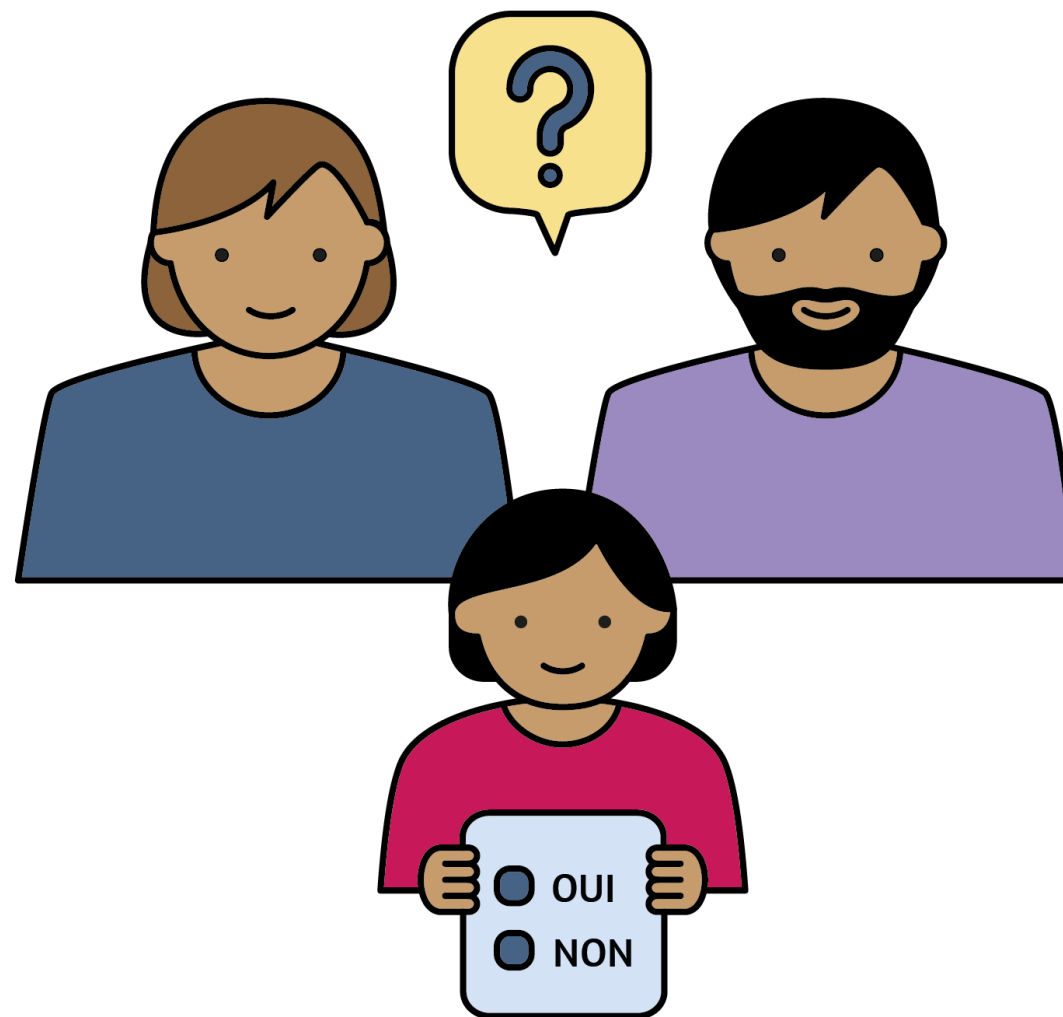
Le docteur va peut-être proposer à tes parents de faire le test génétique.



Lors d'une prochaine consultation, le docteur te dira si on peut expliquer tes difficultés ou pas.

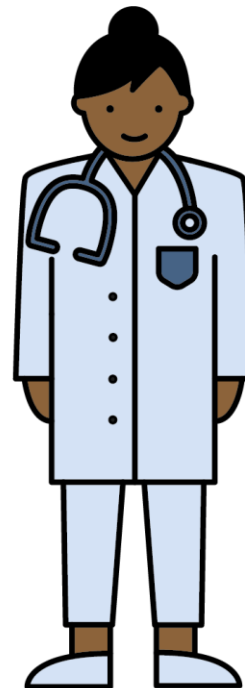
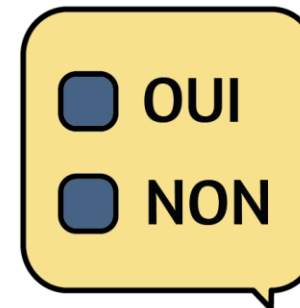
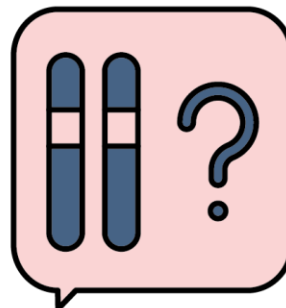
4. Est-ce que je suis obligé de faire le test ?

Tu n'es pas obligé de faire ce test. Tu peux donner ton avis. Tes parents décideront avec toi.



+ Autres recherches

Avec tes parents,
tu peux décider
ou non de participer
à des recherches.



FRANCE MÉDECINE
GÉNOMIQUE 2025

aviesan

Inserm



La science pour la santé
From science to health

©**Inserm, 2023**. Ces notices ont été créées par le groupe de travail « Notices d'information » coordonné par le Collège des relecteurs de l'Inserm dans le cadre des activités pilotées par le service Sciences et société. Du fait de la détention par l'Inserm de droits de propriété intellectuelle, toute reproduction intégrale ou partielle, traduction, ou adaptation des contenus provenant de ce document doit faire l'objet d'une demande préalable et écrite auprès du Collège des relecteurs de l'Inserm (college.relecteurs@inserm.fr).

Pour plus d'information :

<https://www.inserm.fr/nous-connaitre/college-relecteurs-inserm/>

Création graphique et illustrations : Flore Avram

Les images de ce document ne sont pas libres de droit.